

# COMPTE RENDU

## Conseil d'Administration du 25 Mars 2025

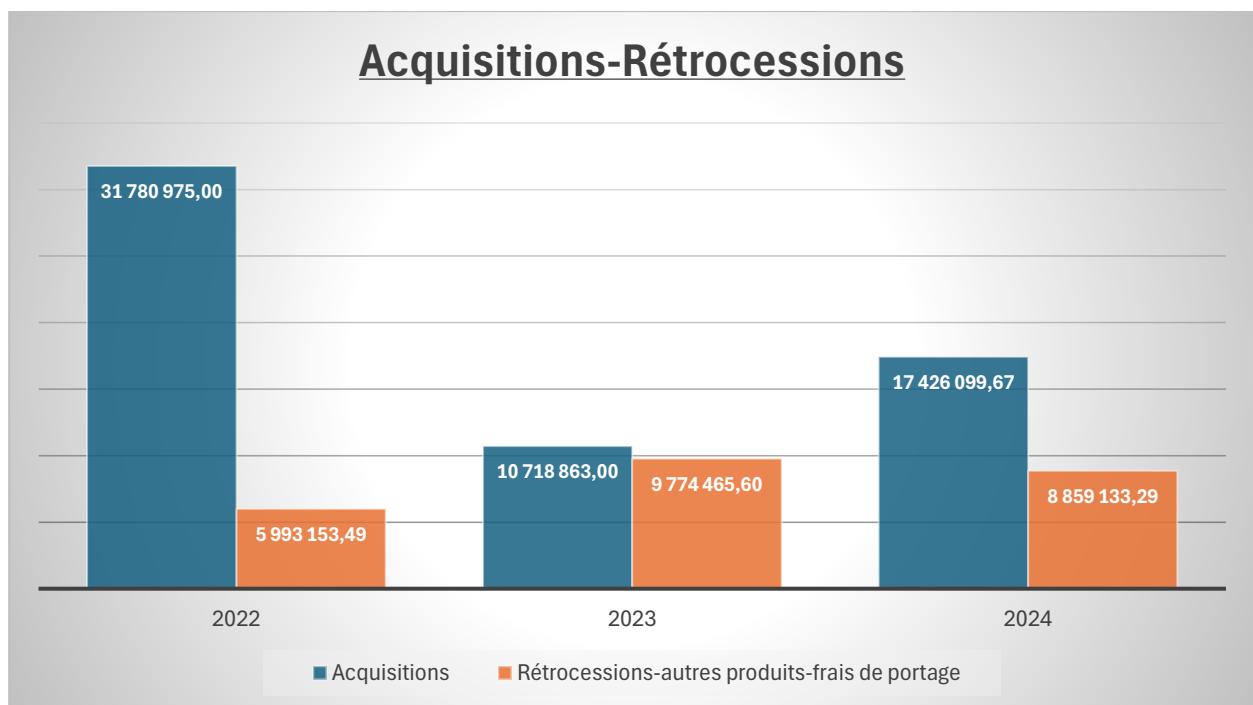
ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre			X	LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut			X	VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTAISE	DANIS Georges			X	CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTAISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAX Jean-Pierre			X	MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			X	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>4</b>	<b>9</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL VOTANTS</b>				<b>18</b>		
<b>TOTAL VOIX</b>				<b>27</b>		

## 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

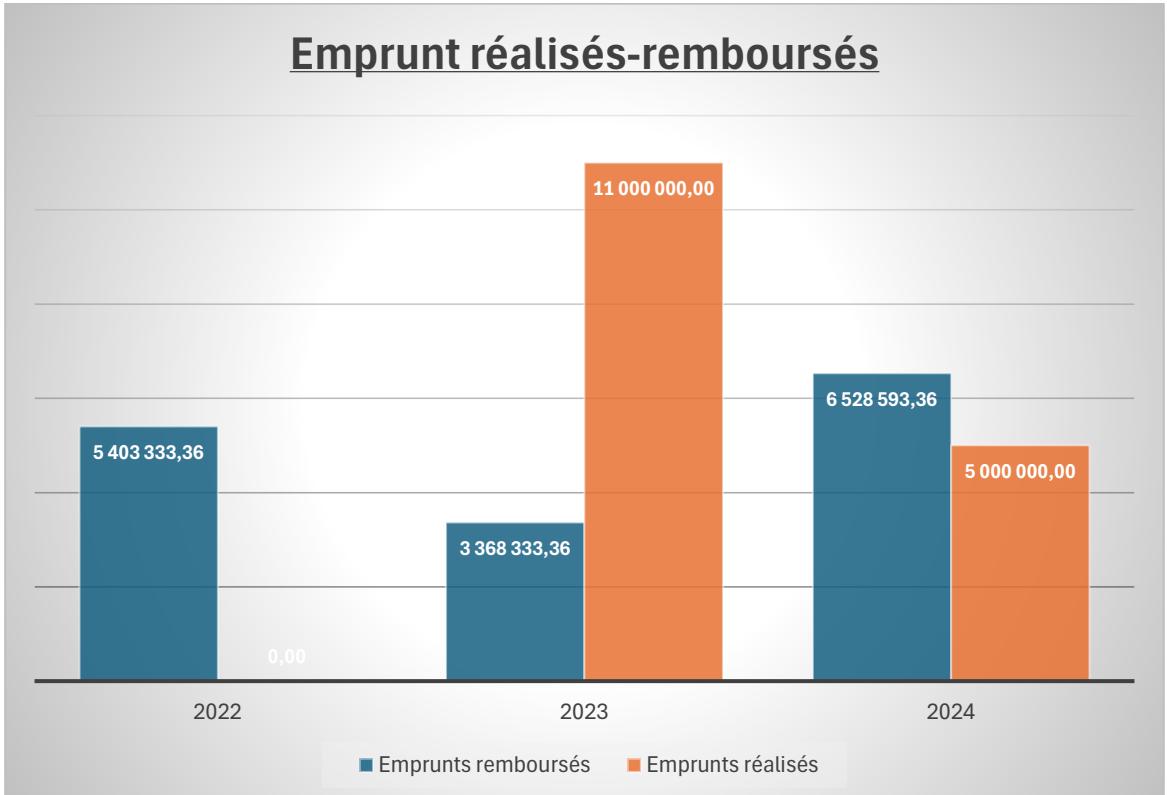
Le compte-rendu du conseil d'Administration du 21 Janvier 2025 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

## 2 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)2024

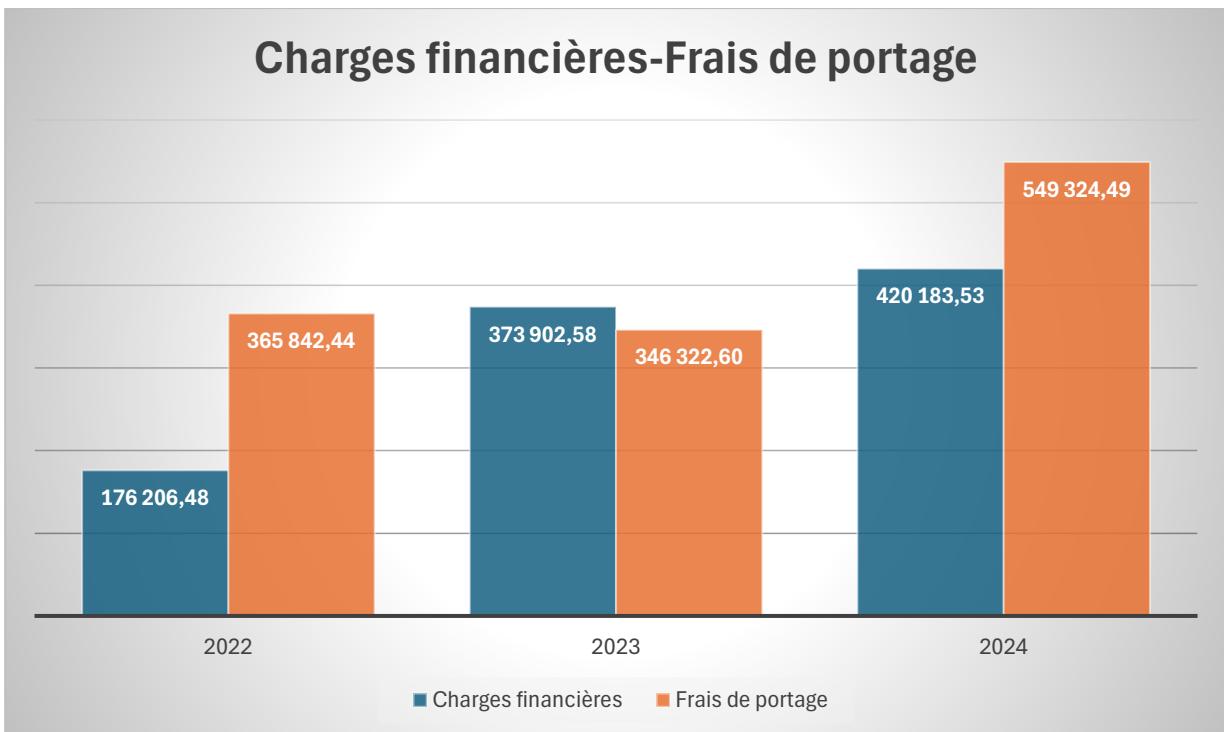
Florence Bolley présente une synthèse des chiffres clés des 3 derniers exercices :

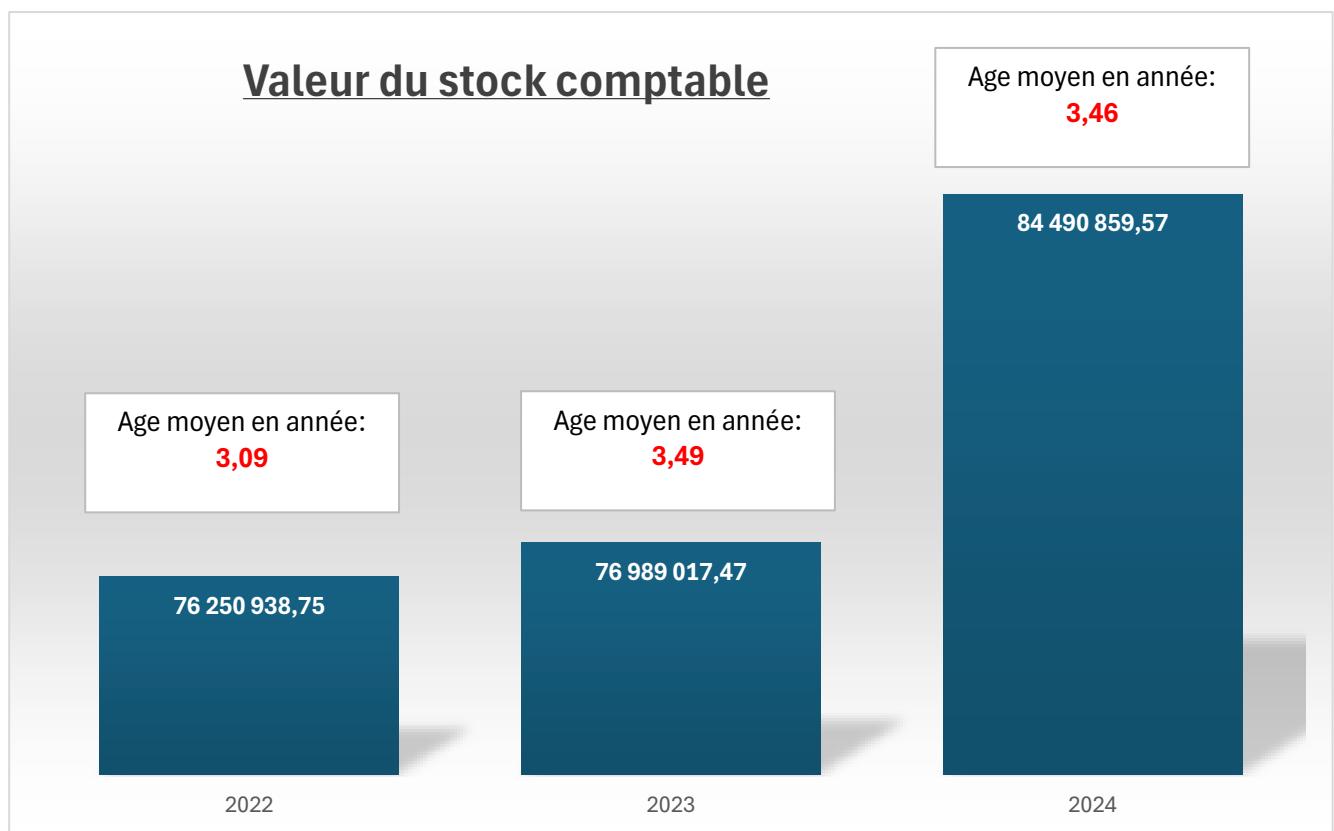
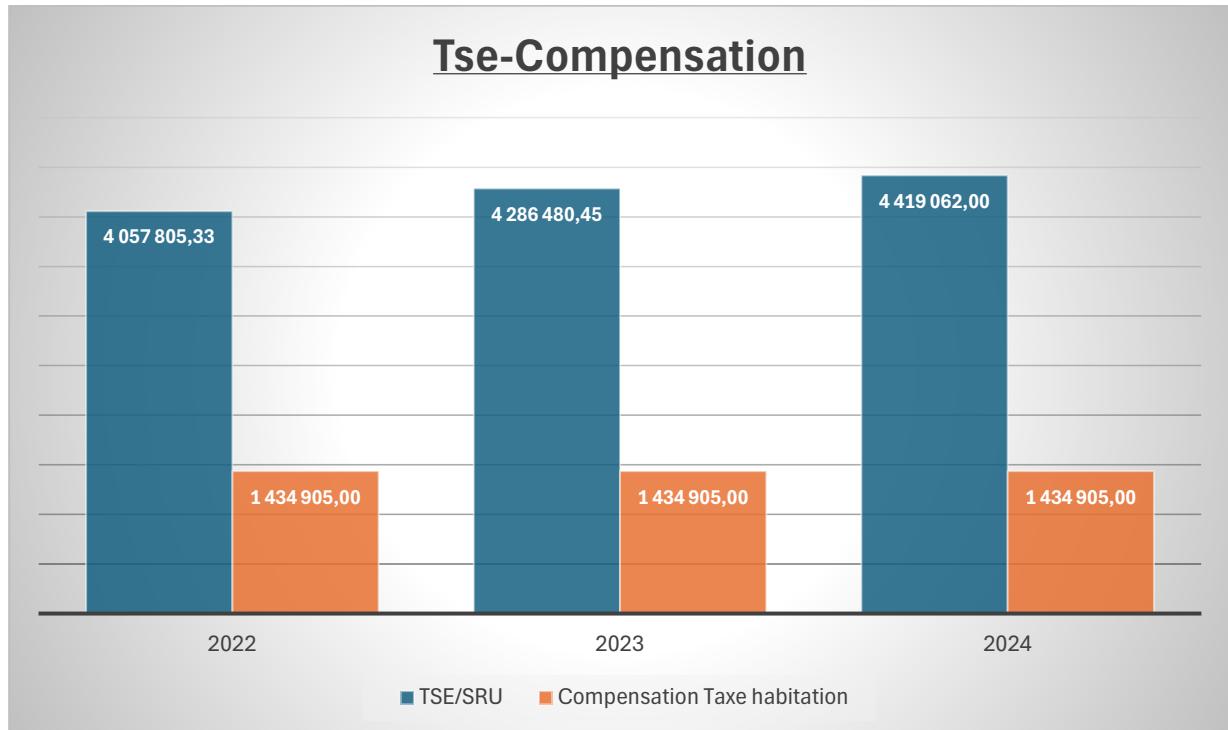


## Emprunt réalisés-remboursés



## Charges financières-Frais de portage





Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu avec la convocation, le CFU 2024 complet ainsi que le projet d'approbation du compte financier unique 2024.

Il est demandé à Monsieur Philippe POURCHET, Directeur et Ordonnateur de l'établissement de quitter la salle.

Le CFU présente pour l'année 2024 en dépenses et en recettes les montants réalisés suivants :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS EXERCICE 2024	Fonctionnement	99 272 727,68	102 635 651,73	<b>3 362 924,05</b>
	Investissement	115 618 097,02	109 144 947,56	<b>-6 473 149,46</b>

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE 2023	Fonctionnement		17 678 691,41
	Investissement	3 698 739,69	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>TOTAL (Réalisations+reports) 2024</b>	218 589 564,39	229 459 290,70	<b>10 869 726,31</b>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTATS CUMULE	Fonctionnement	99 272 727,68	120 314 343,14	<b>21 041 615,46</b>
	Investissement	119 316 836,71	109 144 947,56	<b>-10 171 889,15</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>218 589 564,39</b>	<b>229 459 290,70</b>	<b>10 869 726,31</b>

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le compte financier unique 2024 tel que présenté.**

### 3 – AFFECTATION DU RESULTAT-BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu avec la convocation, le projet d'affectation du résultat 2024 et le projet du budget supplémentaire 2025.

Suite à l'approbation du Compte financier Unique 2024 Madame Bolley présente le projet d'affectation du résultat et le budget supplémentaire proposé :

#### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

##### **RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat de l'exercice 2024	3 362 924,05	
Report de l'exercice 2023	17 678 691,41	
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>		<b><u>21 041 615,46</u></b>

##### **RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat de l'exercice 2024	6 473 149,46	
Report de l'exercice 2023	3 698 739,69	
<b>Résultat d'investissement</b>		<b><u>-10 171 889,15</u></b>

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Report déficit d'investissement (D001)	10 171 889,15	
Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement au 1068		10 171 889,15
Résultat de fonctionnement à reporter (R002)		10 869 726,31

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver l'affectation du résultat 2024 et le budget supplémentaire 2025 tels que présentés.**

Philippe POURCHET est rappelé en séance.

## 4 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

---

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 16-295 : CHAMBERY - Avenue ALSACE LORRAINE**

**Demandeur : CHAMBERY**

**Portage en cours : 4 100 000 €**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 15/02/2027**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes à partir de la 4e année**

**Taux de portage annuel HT : 1 % les 4<sup>ères</sup> années – 1,5 % de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année – 2 % de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année**

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres. La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier, il s'agit d'une maison, entourée de propriétés sous maîtrise publique dans la ZAC. L'EPFL est sollicité pour acquérir ce bien dans le prolongement des acquisitions réalisées.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BY29	9 Place PIERRE DE COUBERTIN	311 m <sup>2</sup>	Sols	UM - OAP 14	360 000 € dont 20 000 € de commission d'agence à charge de l'acquéreur

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 24-646 : LA RAVOIRE - RD 1006 II**

**Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**

**Portage en cours : 3 500 000 €**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**Durée de portage demandée : 6 ans**

**Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

Les propriétaires d'un foncier d'environ 11 000 m<sup>2</sup> sur la commune de LA RAVOIRE, désirent le céder.

Ce foncier est particulièrement stratégique pour Chambéry-Grand Lac Economie puisque situé dans le périmètre de l'étude de requalification de la RD 1006. La collectivité doit en effet anticiper les besoins futurs des entreprises et prévoir, sur le long terme, la maîtrise de nouveaux fonciers économiques.

Elle sollicite donc l'EPFL pour l'acquisition et le portage de ce tènement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Ravoire	C291	BOIS DE LEYSSE	1 413 m <sup>2</sup>	Serres	UAm1	<b>2 076 400 €</b>
	C293	BOIS DE LEYSSE	1 259 m <sup>2</sup>	Serres	UAm1	
	C300	BOIS DE LEYSSE	1 118 m <sup>2</sup>	Prés	UAm1	
	C302	L'AVULLIER	2 136 m <sup>2</sup>	Serres	UAm1	
	C326	L'AVULLIER	2 123 m <sup>2</sup>	Prés	UAm1	
	C353	L'AVULLIER	662 m <sup>2</sup>	Sols	UAm1	
	C374	L'AVULLIER	2 784 m <sup>2</sup>	Prés	UAm1	
<b>TOTAL</b>			<b>11 495 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.**

## 5 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

---

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 25-657 : MODANE - Les Narcisses

Demandeur : MODANE

Portage en cours : 167 000 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de MODANE sollicite l'EPFL pour acquérir et démolir un bâtiment inoccupé de l'OPAC pour une mise à disposition rapide du foncier libéré au promoteur pour la réalisation d'un bâtiment modulaire qualitatif d'environ 200 chambres avec des services disponibles pour les locataires ouvriers du chantier qui se situe à environ 1.5 km de ce site.

A la fin du chantier, ce bâtiment pourra être utilisé pour les saisonniers des stations voisines, ou éventuellement déconstruit.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Modane	C4210p	RUE DE L'ISERAN	+/- 3 922 m <sup>2</sup>	Sols	UB	<b>45 000 €</b>
	C4214	DERRIERE L'EGLISE	4 m <sup>2</sup>	Prés	UD	
	C4216	DERRIERE L'EGLISE	74 m <sup>2</sup>	Prés	UD	
<b>TOTAL</b>			<b>+/- 4 000 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 25-658 : ROGNAIX - La Ville**

**Demandeur : ROGNAIX**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 3 %**

La commune de ROGNAIX sollicite l'EPFL pour la négociation et l'acquisition de terrains indispensables pour la construction de logements de type petit collectif afin de dynamiser le cœur de village historique par une offre locative et/ou d'accession à la propriété vers des habitants jeunes et des familles.

Une étude de faisabilité avec plusieurs projets de bâtis a été diligentée.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Rognaix	A534	LA VILLE	1 247 m <sup>2</sup> ou +/- 590	Terre	AUb-N-UA	Avis France Domaine
	A538	LA VILLE	1 386 m <sup>2</sup> ou +/- 720	Terre	AUb-N	
	A552	LA VILLE	512 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A555	LA VILLE	88 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A548	LA VILLE	155 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A549	LA VILLE	1 310 m <sup>2</sup> ou +/- 1 060	Terre	AUb-N	
	A563	LA VILLE	790 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A2261	LA VILLE	440 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A554	LA VILLE	82 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A556	LA VILLE	92 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A4103	LA VILLE	821 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A2262	LA VILLE	125 m <sup>2</sup>	Terre	AUb	
	A3265	LA VILLE	613 m <sup>2</sup> ou 520	Terre	AUb-UB	
<b>TOTAL</b>			<b>7 661 m<sup>2</sup> ou 5 995</b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.**

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 25-659 : SEEZ - Ancienne Poste

Demandeur : SEEZ

Portage en cours : 840 000 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de SEEZ sollicite l'EPFL pour acquérir un appartement (lot 3) au dernier étage du bâtiment de l'ancienne poste, situé au cœur du centre-bourg, dont elle est propriétaire des autres lots.

En effet, une réhabilitation de ce bâtiment est envisagée et pourrait bénéficier de subventions au titre des Petites Villes de Demain.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature	Zonage	Prix
Séez	AD279 LOT 3	21 Rue CELESTIN FREPPAZ	347 m <sup>2</sup>	Appartement F5 94 m <sup>2</sup>	UA	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 25-655 : LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN - Extension du domaine public

Demandeur : LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN

Axe : Equipements publics

NEGOCIATION

La mairie de LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN a sollicité l'intervention de l'EPFL afin de finaliser les discussions entamées il y a plusieurs années avec les propriétaires (une indivision de 3 personnes morales) de 3 parcelles. Leur acquisition pourrait permettre, à terme, de créer des places de stationnement ou d agrandir le cimetière.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Chapelle-Saint-Martin	A602 A779 A1029	AU MAGNIN LES BOTASSES L EGLISE	7 638 m <sup>2</sup> 1 255 m <sup>2</sup> 2 796 m <sup>2</sup>	Prés Landes (Friche) Terre	N N N	3 126 €
<b>TOTAL</b>			<b>11 689 m<sup>2</sup></b>			

Le conseil d'administration prend acte de cette demande qui sera facturée conformément aux tarifs de négociation délibéré le 8/02/2022.

## 6 – TRAVAUX EN COURS

### **6-1 : Demande de diagnostics**

- Saint Alban Leysse-Hôtel Gotteland
- Le Bourget Du Lac-Ancien chantier nautique

### **6-2 : Demande de travaux :**

- Brison-Saint-Innocent- Les Combettes
- Dullin-Les Gabiaux
- La Chambre-Grande Rue II

### **6-3 : Travaux en cours :**

TRAVAUX EN COURS

## TIGNES

*Opération « Montchalet hôtel »  
N°A 22-570*



Travaux de curage en cours.  
Désamiantage mi-avril.  
Début de la démolition le 05 mai.



TRAVAUX TERMINES

Chantier terminé



## LA CHAMBRE

Opération « Chemin de Babet »  
N°A 23-594



TRAVAUX A DEMARRER

Marché attribué à ARNAUD DEMOLITION pour un montant HT de 67 550 €.  
Début des travaux en avril.  
Fin de chantier impérative avant le 15 juin.



## 7 – RETROCESSIONS A TIERS

### Opération 17-348 : La Ravoire-Création de voirie

Demandeur : LA RAVOIRE

Axe : Equipement Public

Date de fin de portage prévue : 26/09/2025

Acquéreur désigné : SCI JIMMY ou toute autre société qui s'y substituerait.

La commune souhaite déstocker un portage foncier et a délibéré pour valider la proposition de rachat de la SCI JIMMY ou toute autre société qui s'y substituerait d'acquérir le tènement au prix de 420 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix	
LA RAVOIRE	D n° 427 D n° 424	2046-2056 route nationale 6	1015 m <sup>2</sup> 613 m <sup>2</sup>	Sols	Uam	420 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>1628 m<sup>2</sup></b>				

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au profit de la SCI JIMMY ou toutes sociétés qui s'y substituerait au prix indiqué ci-dessus.

### Opération 22-546 : SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP – Alpage de Costerg

Demandeur : SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP

Axe : Espaces agricoles et naturels

Date de fin de portage prévue le : 23/05/2031

Acquéreur désigné : SAFER DE LA SAVOIE

Le conseil municipal par délibération du 25/06/2024 désire sortir du portage et vendre l'intégralité des parcelles acquises. Par délibération du 22/10/2024, la proposition d'achat du GAEC des gentianes au prix de 530 000 € a été acceptée par la commune qui a souhaité la revente à son profit. Par délibération en date du 3/12/2024, le conseil d'administration a délibéré pour mettre en œuvre cette revente.

Compte tenu du contentieux en cours sur ce dossier, il est proposé un abandon de propriété à la SAFER qui se chargera de trancher les concurrences agricoles. Il est précisé que les frais de portage resteront à la charge de la commune.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint François Longchamp	A484	MONTAGNE DE COSTERG	2 340 m <sup>2</sup>	Sols	Ns	
	A485	MONTAGNE DE COSTERG	1 295 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	As	
	A486	MONTAGNE DE COSTERG	6 430 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	As	
	A489	LA BUFFAZ	38 580 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	As-Ns	
	A491	LA BUFFAZ	59 500 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As	
	A492	MONTAGNE DE COSTERG	16 880 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	As	
	A1324	MONTAGNE DE COSTERG	304 814 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As	
	A1327	MONTAGNE DE COSTERG	49 540 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As	
	A1557	MONTAGNE DE COSTERG	351 705 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As-Ns	
	A1559	MONTAGNE DE COSTERG	151 851 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As-Ns	
	A1560	MONTAGNE DE COSTERG	34 057 m <sup>2</sup>	Pâtures/Pâturages (Pâture plantée)	As	
		TOTAL	1 016 992 m <sup>2</sup>			536 500 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'abandon de propriété des parcelles mentionnées ci-dessus au profit de la SAFER DE LA SAVOIE au prix indiqué ci-dessus.**

#### Opération 19-439 – Densification centre bourg

Demandeur : VOGLANS

Axe : Logement

Fin de portage prévue le : 3/12/2025

Acquéreur désigné : NRCB HOLDING (représenté par M. BLANC Nicolas) - 353 Route du Tunnel – 73370 LE BOURGET DU LAC

Suite au CA du 03/12/2024, la Commune de Voglans a régularisé un avenant de prorogation de portage sur l'opération 19-439 Densification centre bourg, prévoyant une fin de portage au 03/12/2025, avec paiement de 50 % du capital restant dû sur 2024, et le solde en 2025. Ce report de la fin du portage est dû au désengagement du promoteur NEOSENS, qui devait initialement réaliser le programme immobilier.

La Commune de Voglans a trouvé un autre promoteur, NRCB HOLDING (représenté par M. BLANC Nicolas), capable de réaliser l'opération souhaitée, et souhaite que l'EPFL rétrocède à NRCB HOLDING, ou toute société qui s'y substituerait, l'ensemble des parcelles qu'il porte au prix de : 534 562 €

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Voglans	A080	VOGLANS	1 092 m <sup>2</sup>	Sols	UA	
Voglans	A083	VOGLANS	55 m <sup>2</sup>	Sols	UA	534 562 €
		TOTAL	1 147 m <sup>2</sup>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à NRCB HOLDING (représenté par M. BLANC Nicolas) ou toute autre société s'y substituant au prix indiqué ci-dessus.**

## 8 – AFFECTATION DES SOMMES SRU

---

Philippe POURCHET, rappelle la délibération n°32/2019 relative à l'affectation des sommes issues de la loi SRU et rappelle les affectations déjà réalisées mais non reversées aux bénéficiaires à ce jour :

- Délibération n°25/2023 du 22/03/2023 pour le Bourget Du Lac : 178 764.39 € CRISTAL HABITAT triangle Sud Crous
- Délibération n°70/2023 du 7/11/2023 pour Grésy Sur Aix : 36 918.45 € OPAC DE LA SAVOIE-SAVOISEENNE HABITAT

L'EPFL a perçu au cours de l'année 2024 la somme de 58 461.74 € correspondant au prélèvement 2023 (versé au cours de l'année 2024) opéré sur la commune d'Aix Les Bains il est proposé d'affecter cette somme :

- Affectation à la commune d'Aix Les bains sur l'opération 24-631- Zac des bords du Lac pour un montant de 58 461.74 € à l'opérateur désigné issu du groupement OPAC 73 et la Savoisienne Habitat.

Par ailleurs la commune de Grésy Sur Aix, sollicite l'EPFL afin de modifier l'affectation relative à la délibération 70/2023 et d'affecter la totalité des 36 918.45 € à l'OPAC DE LA SAVOIE.

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver l'affectation proposée ci-dessus, à savoir : 58 461.74 € à SCCV des bords du lac (groupement OPAC73 et Savoisienne Habitat) et la réaffectation concernant Grésy Sur Aix : 36 918.45 € à l'OPAC DE LA SAVOIE.**

## 9 – CREATION D'UN POSTE DE CHARGÉ (E ) DE MISSIONS EN URBANISME PRE-OPERATIONNEL

---

Philippe Pourchet rappelle que dans le cadre de l'élaboration du PPI 2025-2029, et des différents ateliers réalisés certaines collectivités ont émis le besoin d'accompagnement dans leur projet notamment sur des missions pré-opérationnelles, il est proposé de créer ce poste correspondant aux besoins des collectivités adhérentes.

**Missions du chargé de missions en urbanisme pré-opérationnel :**

- Elaboration d'études de faisabilité techniques d'opportunités et financières préalables à la réalisation d'opérations d'aménagements pour la conduite de négociations foncières
- Réalisation d'études de capacité d'un tènement
- Production de consultations techniques pour la désignation d'opérateurs qui auront la charge de mener une opération de construction aux caractéristiques spécifiques
- Publication et dépouillement des offres
- Estimation d'un pré-bilan des aménagements publics
- Conduite de plans d'actions foncières, documents de planification des opération foncières
- Estimation d'un bilan promoteur
- Conseil auprès des collectivités membres pour les aider à la prise de décision. Assistance dans l'étude et le choix des opérations proposées. Capacité à vulgariser un propos technique ou une expertise pour public non initié. Préconisation d'outils de mise en œuvre opérationnels.
- En tant que de besoin, aide au suivi de chantier

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord pour la création de ce poste, et charge Monsieur Le Directeur de procéder à son recrutement conformément à l'article L324-6 du code de l'urbanisme.**

## 10 – QUESTIONS DIVERSES

---

Philippe Pourchet informe les membres du conseil d'administration que l'association des EPFL de France a été destinataire d'un mail provenant de CGLE :

*Objet : TR: PORTAGE FONCIER A LONG TERME*

*« Madame,*

*Je me permets de vous contacter car nous sommes un syndicat mixte représentant les agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry avec une compétence en matière de développement économique.*

*Nous achetons des terrains, nous les aménageons et nous les commercialisons.*

*Nous avons des interrogations concernant le portage foncier économique, notamment à long terme, et nous souhaiterions connaître vos pratiques en la matière.*

*Serait-il possible d'organiser avec vos services un rendez-vous en visio afin d'échanger sur cette question ? »*

Cette démarche est d'autant plus étonnante qu'à aucun moment CGLE n'a pris contact avec les services de l'EPFL afin d'évoquer ce sujet.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.***

Le 25 mars 2025

Jean-Marc LÉOUTRE  
Président de l'EPFL de la Savoie



## CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Lieux
Mardi 13 mai 2025	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 24 juin 2025	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 16 septembre 2025	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
<b>Vendredi 26 septembre 2025</b>	<b>9h30</b>	<b>20 ANS EPFL-SAVOIE EXPO</b>
Mardi 18 novembre 2025	9h30	<b>Assemblée Générale +Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)